



Municipalité de Saint-Éloi

183, rue Principale Ouest

Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0

Tél. : (418) 898-2734

Courriel : st-eloi@st-eloi.qc.ca

Site web : <http://www.municipalite-st-eloi.com>

Heure d'ouverture du Bureau Municipal

Lundi au mercredi

9 h 00 à 11 h 30

13 h 00 à 17 h 00

Jeudi sur rendez-vous

Vendredi, fermé

PERSONNEL

Annie Roussel, directrice générale

Ronald-Élie Houde, employé municipal (saisonnier)

Alexandre Desjardins, inspecteur en bâtiment et en environnement

Adresse courriel : alexandre.desjardins@mrcdesbasques.com

Laura Gagnon, Technicienne en Loisirs

Adresse courriel : laura.gagnon@mrdesbasques.com

CONSEIL MUNICIPAL

M. Mario St-Louis, maire

M. Roger Lavoie, conseiller #1

M. Jonathan Rioux, conseiller #2, pro-maire

M. Éric Veilleux, conseiller #3

M. Jocelyn Côté, conseiller #4

M. Samuel Sirois, conseiller #5

Mme Gisèle Saindon, conseillère #6



Date de la prochaine séance du conseil municipal

Lundi le 3 juin 2024 à 19 H 30

Rapport Municipal

Mai 2024

MODIFICATION AU RÔLE D'ÉVALUATION

La directrice générale informe les membres du Conseil des modifications faites au rôle d'évaluation durant le mois d'avril 2024: pour l'année 2023, un montant de 2224.07\$ a été taxé et un montant de 86.40\$ a été remboursé. Pour l'année 2024, un montant de 3228.12\$ a été taxé et un montant de 87.84\$ a été remboursé à différents propriétaires.

SOMME PAYABLE PAR LES MUNICIPALITÉS POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC 2024

La Municipalité de Saint-Éloi débourse un montant de \$15 337 au plus tard le 30 juin 2024 et un autre montant de \$15 337 au plus tard le 31 octobre 2024 pour la contribution pour les services de la Sûreté du Québec pour la période du 1^e janvier 2024 au 31 décembre 2024, pour un montant total de \$30 674.

RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DE LA CONVENTION CONCERNANT LE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE / VOLET DOUBLE VOCATION

La Directrice générale informe les membres du conseil d'une correspondance reçue par la Ministre des Transports et de la Mobilisation durable Madame Geneviève Guilbault concernant une subvention au montant de 11080\$ pour le Programme d'aide à la Voirie locale Volet Double Vocation.

Le conseil désigne Monsieur Mario St-Louis, maire et Madame Annie Roussel, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires pour cette dite entente.

CPTAQ / DEMANDE D'AUTORISATION / FERME SOUS LES ÉTOILES INC.

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi :

- refuse la demande de Ferme sous les Étoiles inc., visant à obtenir de la commission l'utilisation à une autre fin que l'agriculture pour l'exploitation d'une sablière située sur une partie des lots 5 547726 et 5 547139 du cadastre du Québec à Saint-Éloi, pour une superficie totale d'environ 3.796 ha incluant une aire d'exploitation de 3.14 ha et un chemin d'accès de 0,656 ha.
- indique à la Commission que le projet du demandeur contrevient aux règlements municipaux;
- demande à la commission de ne pas faire droit à la présente demande.

RÉSOLUTION RECONNAISSANCE DE L'APPORT DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LE CADRE DE LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNE HANDICAPÉES

Une résolution a été adoptée afin que la municipalité de Saint-Éloi souligne l'apport des personnes handicapées à la vie sociale, économique et culturelle de la ville dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées qui se déroulera du 1^{er} au 7 juin 2024.

FORMATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Attendu que le gouvernement a adopté le PL 16 qui consiste à faire suivre une formation pour tous les membres qui siège sur le comité consultatif en urbanisme;

Attendu que cette formation est obligatoire à compter du 1^{er} juin 2024;

Attendu que tout membre du comité doit dans les trois mois qui suit le début de son mandat suivre cette formation;

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi paie à l'Association québécoise d'urbanisme un montant de 125\$ plus taxes pour chacun des membres du comité consultatif d'urbanisme afin de les inscrire à la formation portant sur leur rôle et leurs responsabilités au sein du comité.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La Municipalité de Saint-Éloi nomme sur le comité consultatif d'urbanisme les personnes suivantes au siège :

- #1 : Monsieur Alain Lepage
- #2 : Madame Arianne Gagnon
- #3 : Monsieur David Morin
- #4 : Madame Mireille Gagnon
- #5 : Monsieur Jonathan Rioux, conseiller

La durée du mandat des membres est fixée à un an pour les sièges impairs et à deux ans pour les sièges pairs. Par la suite, la durée du mandat est fixée à deux ans pour tous les membres.

CORPORATION DES LOISIRS DE SAINT-ÉLOI / SUBVENTION ANNUELLE

Une résolution a été adoptée afin que :

-La municipalité de Saint-Éloi verse un montant de 1500\$ soit la moitié de la subvention qui est de 3000\$ à la Corporation des Loisirs de St-Éloi pour les aider à payer les taxes municipales et scolaire de l'année 2024.

-L'autre moitié sera versée à l'automne étant donné que la Municipalité a demandé en 2016 des comptes rendus de leur réunion et de leur état financier mensuel et ceci afin de les aider à payer les dépenses incompressibles tel que l'électricité et autres.

-De plus, la municipalité s'engage à payer les coûts reliés à la comptabilité fait par Madame Sylvie Bélanger, l'entretien des extincteurs, le coût des assurances 2024 ce rattachant à ladite corporation et le coût de l'entretien du stationnement durant la saison hivernal 2024-2025.

RANG 3 OUEST

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi attend une subvention soit la TECQ pour refaire le rang 3 Ouest au complet en asphalte;

Attendu qu'une partie du Rang 3 Ouest est en très mauvais état pour la circulation automobile;

Attendu que la municipalité a demandé une soumission à BML / Société Colas pour pulvériser 700 mètres de long par +/- 6.7 mètres de largeur par +/- 4 pouces d'épais de pavage existant;

Pour ces motifs, une résolution a été adoptée afin que :

-La Municipalité de Saint-Éloi accorde le contrat à BML / Société Colas afin d'exécuter les travaux de pulvérisation sur le Rang 3 Ouest tel qu'inscrit dans la soumission daté du 2 avril 2024 et ceci au coût de 16 664.20\$ plus taxes.

-Le conseil municipal de Saint-Éloi désigne Madame Annie Roussel, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires pour ce contrat.

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ CIVILE DU 5 AU 11 MAI 2024

La Semaine de la sécurité civile se tiendra du 5 au 11 mai sur le thème « Ma sécurité : ma responsabilité ».

JOURNÉE AU GRAND AIR À ST-CLÉMENT

Les Club de 50 ans et plus des Basques en collaboration avec le Collectif d'accueil des nouveaux arrivants des Basques (CANAB) organise une « **Journée Au grand air** » au chalet du Club de 50 ans et plus de St-Clément, le samedi 8 juin entre 9h30 et 15h30. En cas de mauvaise température, cette journée sera reportée au dimanche 9 juin.

Plusieurs activités vous seront proposées : atelier de plantes printanières, un dîner composé d'une soupe, de hotdog et d'un dessert au coût de 5.00\$, démonstrations de danse en ligne et l'initiation à la salsa, yoga sur chaise, randonnée en sentier avec le Club de marche de Notre-Dame-des-Neiges et des jeux en continu tels que : jeu de pétanque, jeu de poches, jeu de rondelles à lancer et jeu de quilles hollandaises. De plus, il y aura un kiosque avec le Comité SIMBAA qui fera de la sensibilisation au niveau de la maltraitance et de la promotion au niveau de la bienveillance auprès des aînés et des adultes.

Cette journée se veut un rassemblement intergénérationnel, toute la population est invitée. Pour faciliter l'organisation du repas, des billets seront vendus au coût de 5.00\$. Ils seront disponibles auprès des responsables de chaque Club de 50 ans et plus : pour St-Mathieu-de-Rioux : Marjolaine : 418 738-2209, pour St-Simon : Céline : 418 738-2490, pour St-Clément : Yolande : 418 963-2407, pour St-Jean-de-Dieu : Monique : 418 963-2666, pour St-Médard : Steve : 581 801-4753, pour Trois-Pistoles et autres villages : Jocelyne Albert au 581 645-8907.

LES ACTIVITÉS DU CENTRE DE JOUR POUR LES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

Venez rencontrer nos deux employées qualifiées au Centre de jour du CAPAB. C'est avec dynamisme qu'elles offrent différentes activités pour le plus grand plaisir des participants! Programmation printemps 2024 : exercices Viactive, activités méninges, atelier contes et légendes, atelier tour du monde, jeux de quilles et curling sur table. Quelques places sont encore disponibles dans les groupes! Communiquez avec Lise Bérubé au 418-851-4040 poste 5. Les activités auront lieu au Domaine des Trois-Pistoles le lundi et le vendredi de 10h à 15h et à la salle des 50 ans et plus de Saint-Jean-de-Dieu, le mardi de 10h à 15h.

RÉSOLUTION - FERMETURES DES CAISSES DESJARDINS

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi soutienne la municipalité de Saint-Gervais et la MRC de Bellechasse dénonçant la disparition des comptoirs Desjardins et des guichets automatiques, et soulignant l'impact négatif sur l'accès à l'argent comptant pour les résidents des communautés.

DEMANDE DE SOUMISSION / FAUCHAGE LE LONG DES ROUTES DE LA MUNICIPALITÉ

Une résolution a été adoptée afin que la Municipalité de Saint-Éloi engage M. André D'Auteuil pour effectuer le fauchage des chemins municipaux durant les semaines du 28 juin au 15 juillet 2024 au coût de 1550\$ plus taxes.

PANNEAU ÉLECTRIQUE SALLE

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a fait l'acquisition de trois thermopompes pour le chauffage de la salle municipale ;

Attendu que le panneau électrique n'a plus de place afin d'intégrer les nouveaux breakers ;

Attendu que la municipalité a demandé à deux entrepreneurs des soumissions pour remplacer le panneau existant, ajouter un nouveau panneau pour le branchement d'une génératrice fournie par le soumissionnaire, raccorder les thermopompes et relocaliser quelques circuits électriques ;

Attendu que les soumissionnaires sont les suivantes :

Camillien Charron inc.	8359.31\$ plus taxes La fourniture et l'installation de la génératrice non inclus
------------------------	--

Antidote Électrique inc.	19045\$ plus taxes La fourniture et installation de la génératrice inclus
--------------------------	--

Pour ces motifs, la Municipalité de Saint-Éloi choisit le soumissionnaire Antidote Électrique inc. au montant de 19 045\$ plus taxes pour remplacer le panneau existant, ajouter un nouveau panneau pour le branchement d'une génératrice fournie par le soumissionnaire, raccorder les thermopompes et relocaliser quelques circuits électriques à la salle Adélarde-Godbout. Le tout sera payé avec la subvention Programme Nouveau Horizon et le fond générale.

L'ANNÉE 2023 NETTEMENT PLUS CHAUDE QUE LA NORMALE

Pour la [26^e année consécutive, le Québec a enregistré un écart de température positif](#). Et 2023 s'avère être l'une des années les plus chaudes jamais enregistrées dans la province, avec des températures moyennes dépassant de 2,7 degrés celles du XX^e siècle.

CPTAQ / DÉCISION / LES CARRIÈRES BÉRUBÉ INC. – DU CANTON 2018 INC.

La commission autorise l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit l'exploitation d'une sablière, d'une superficie approximative de 6.58 hectares, incluant un chemin d'accès, correspondant à une partie des lots 5546876 et 5546877 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Témiscouata. Sous peine des sanctions prévues à la Loi, l'autorisation est assujettie aux 10 conditions énumérées dans la décision.

OFFRE D'EMPLOI / RÉSIDENCE MON CHEZ-NOUS

La Résidence Mon Chez Nous de Saint-Éloi est à la recherche d'un cuisinier(ère), pour faire de la cuisine familiale pour 12 personnes. Temps partiel trois jours semaine + une fin de semaine sur deux.

Nos exigences: aimer les personnes âgées, être propre de sa personne, être en bonne santé, être disponible et responsable. Si vous aimez les personnes âgées le poste est pour vous. Salaire à discuter selon expérience. Les personnes intéressées peuvent me contacter au 418-898-3214 demandez M. Mario St-Louis ou écrire à moncheznous@derytele.com



RÉSIDENCE MON CHEZ NOUS

Beau logement à louer avec subvention gouvernementale, 3½ avec services et activités, chambre fermée, repas, service de ménage, très bien situé, chauffé et éclairé. Pour plus d'informations, communiquez au (418) 898-3214.

La Résidence Mon Chez Nous de Saint-Éloi est à la recherche de deux administrateurs (trices) pour le conseil d'administration. Les personnes intéressées peuvent contacter M. Mario St-Louis au 418-898-3214.

DÉCORATION DE « TOTE BAG »

Les Grands Amis du KRTB viennent vous rendre visite le 25 mai de 13h à 15h au 145, rue de l'Aréna à Trois-Pistoles pour une activité artistique EXTRAORDINAIRE! L'activité est offerte aux enfants de 5 à 17 ans tout à fait GRATUITEMENT!

Vous avez jusqu'au 22 mai pour vous inscrire. 🙌🙌🙌🙌🙌

<https://www.gorendezvous.com/en/lesgrandsamisduKRTB>

Si vous avez des questions, vous pouvez m'écrire au :
intervenantlesgrandsamisdukrbt@videotron.ca

JOURNÉE MONDIALE DES ABEILLES

Le 20 mai 2024, la [Journée mondiale des abeilles](#) nous rappelle qu'environ 35% de la production agricole mondiale dépend des pollinisateurs. Protéger les abeilles et autres pollinisateurs est essentiel pour garantir la sécurité alimentaire mondiale. La pollinisation concerne non seulement les abeilles, mais [également d'autres espèces comme les papillons, les oiseaux et les chauves-souris](#). Parmi elles, les abeilles sont les plus connues, avec entre 25 000 et 30 000 espèces différentes.

Environ 90% des plantes à fleurs dépendent de la pollinisation animale pour produire leurs graines. De plus, les abeilles contribuent à préserver la biodiversité, essentielle à la résilience des agroécosystèmes face aux effets négatifs des changements climatiques.

DE L'OR VERT DANS LE BAC BRUN ?

Saviez-vous que jusqu'à 50% des déchets ménagers québécois sont composés de matières organiques qui peuvent être valorisées en or vert? En adoptant des gestes simples pour utiliser votre bac brun adéquatement, vous contribuez de multiples manières à aider l'environnement et votre portefeuille :

- en réduisant la quantité de déchets envoyés aux sites d'enfouissement;
- en évitant que les matières organiques se décomposent à ciel ouvert et produisent du méthane, un gaz à effet de serre puissant;
- en participant à la production d'un amendement de sol riche et bénéfique pour l'agriculture et l'horticulture (digestat de la biométhanisation);
- en permettant de récupérer, par la biométhanisation, le méthane pour en faire du biogaz (source d'énergie renouvelable) qui pourra servir au chauffage ou au transport.

RÈGLEMENT - PISCINES

Avec l'arrivée du printemps, nous pensons déjà aux nouvelles piscines qui seront installées au cours des prochains mois. Suite à l'adoption d'un règlement sur la sécurité des piscines résidentielles par le gouvernement du Québec, tout propriétaire qui achète une piscine devra mettre en place les dispositions prévues par le nouveau règlement, sans quoi il sera passible d'une infraction en vertu de la loi. Pour plus d'information, consulter le site internet : règlement sur la sécurité des piscines résidentielle.

VISITES RÉSIDENTIELLES PRÉVENTIVES DU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE : PARCE QUE C'EST EN PRÉVENTION QUE L'ON SAUVE DES VIES !

Le printemps est de retour et du même coup ce sera aussi le retour des visites de prévention résidentielles. C'est avec enthousiasme que les pompiers sortiront de la caserne pour aller sillonner les rues de la municipalité.

Ces visites permettront de faire le point sur les systèmes de protection incendie, afin, d'une part, de prévenir un embrasement et, d'autre part, d'avoir en main des outils fonctionnels pour éviter le pire si un incident devait tout de même arriver. Il est d'ailleurs important de mettre à jour vos systèmes de protection incendie dès que nécessaire et non seulement à l'approche d'une visite préventive des pompiers. Il s'agit de vos plus précieux alliés! De surcroît, cela favorisera la rapidité des visites d'inspection.

Lors de leur passage, les principaux éléments qui seront validés par les pompiers sont les suivants :

- Avertisseur de fumée fonctionnel à chaque étage;
- Avertisseur de monoxyde de carbone en présence d'un garage annexé ou d'un appareil de chauffage au bois, mazout ou propane;
- Extincteurs portatifs en présence d'un appareil de chauffage à combustion;
- Ramonage adéquat des cheminées;
- État des foyers extérieurs;
- Panneaux électriques, etc.

Soulignons que le Service de sécurité incendie doit obligatoirement visiter chaque bâtiment. Si vous retrouvez un accroche-porte à votre résidence, il est donc important de rappeler sans faute au numéro indiqué pour fixer un rendez-vous pour l'inspection. Pour plus d'information, contactez le 418 862-5901 ou consultez le règlement municipal portant sur la prévention incendie sur notre site internet à l'adresse ([6 \(municipalite-st-eloi.com\)](http://6.municipalite-st-eloi.com))

RAMONAGE

Veuillez prendre note que **Ramonage Marcel Ouellet** prévoit débuter le ramonage de notre municipalité autour du 20 juin 2024 et ceci selon la température que nous aurons eu d'ici là. Un avis de ramonage vous sera distribué comme les années antérieures.



BUREAU MUNICIPAL

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 20 au 24 mai 2024 ainsi que le 12 et 19 juin 2024.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE / COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ÉLOI

Le développement et la vitalité de Saint-Éloi vous tiennent à cœur? Vous avez envie de vous impliquer pour développer de nouveaux projets? Nous vous attendons Lundi 3 juin 2024 à 20h30 à la salle Adélarde-Godbout. Bienvenue à tous!

AVIS IMPORTANT MATIÈRES RÉSIDUELLES / COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

Prenez note qu'en raison de la fermeture de Récupération des Basques il n'y a plus de collecte des plastiques agricoles.

Des points de dépôt seront accessibles pour déposer les plastiques agricoles et d'autres matières acceptées sur le territoire.

Unoria Coopérative est le point de dépôt en fonction sur le territoire des Basques. Elle est située à Saint-Éloi et avant de vous déplacer vous devez prendre rendez-vous. Vous pouvez les joindre en composant le 418 898-2851.

Deux (2) autres points de dépôt seront accessibles d'ici la fin mai, soit l'Écocentre des Basques situé au 2, route à Cœur à Notre-Dame-des-Neiges et Unoria Coopérative située au 20, rue Principale Nord à Saint-Jean-de-Dieu, selon les horaires habituels.

À partir de mai, l'Écocentre des Basques mettra à la disposition des producteurs des sacs en plastique transparents pour placer les matières à l'intérieur.

Il est à noter que les plastiques agricoles NE SONT PAS AUTORISÉS DANS LES CONTENEURS OU LES BACS À DÉCHETS.

LA MRC DES BASQUES

PENSÉE

Seul on peut aller plus vite, mais ensemble on va plus loin.